

Inscription périscolaire cantine et garderie

Note informative

Inscription à rendre au plus tard le
mercredi 11 juin 2020
par mail à animations@cysoing.fr

Documents obligatoires pour toute nouvelle inscription restauration scolaire et garderie:

- Une fiche d'inscription par enfant
- Une **fiche de renseignement pour le portail famille** « agora + » (une fiche par enfant)
- La copie du livret de famille
- 1 copie de la **dernière attestation CAF** indiquant votre quotient familial (si pas d'attestation CAF, la copie du dernier avis d'imposition). *En cas de non remise du document le Quotient familial maximal sera appliqué par défaut.*
- 1 RIB si vous optez pour le paiement par prélèvement
- L'autorisation à partir seul de la garderie (*si votre enfant doit rejoindre une activité extrascolaire à proximité et que vous jugez qu'il peut s'y rendre seul*)

Documents obligatoires pour le renouvellement d'inscription restauration scolaire et garderie:

- Une fiche d'inscription par enfant
- 1 copie de la **dernière attestation CAF** indiquant votre quotient familial (si pas d'attestation CAF, la copie du dernier avis d'imposition). *En cas de non remise du document le Quotient familial maximal sera appliqué par défaut.*
- La fiche de renseignement pour le portail « Agora+ » **uniquement en cas de changement de situation** (adresse, mail, téléphone, séparation...)
- L'autorisation à partir seul de la garderie (*si votre enfant doit rejoindre une activité extrascolaire à proximité et que vous jugez qu'il peut s'y rendre seul*)

L'intégralité des documents et règlements sont téléchargeables sur le site internet de la ville : cysoing.fr et consultable à l'école et à l'accueil de la mairie.

Votre enfant ne sera pas accepté sans inscription préalable.

Aucun dossier incomplet ne sera traité